

Réduire l'insécurité alimentaire :

L'expérience de la Croix-Rouge du Libéria



Introduction

Le Libéria est l'un des pays les plus pauvres du monde. Plus de 90 pour cent de sa population vit avec moins de 2 dollars américains par jour. L'accord de paix signé à Accra (Ghana) en 2003 a mis fin à quatorze années de conflit interne, dont huit de guerre civile. Cet interminable conflit a entraîné l'effondrement de l'économie. Les taux de chômage sont estimés aujourd'hui à 85 pour cent. Avec moins de 10 pour cent des terres arables cultivées, le Libéria est l'un des pays du monde les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. Les pauvres vivent essentiellement dans les régions rurales, où ils manquent des services élémentaires, n'ont pas d'abri satisfaisant, et se maintiennent en vie par une agriculture de subsistance. La majorité des agriculteurs sont des femmes qui ont peu de chances de s'adapter à des modes de culture plus modernes. Sans aide, elles resteront en dessous du seuil de pauvreté.¹ Près de la moitié de la population est sous-alimentée² et 39 pour cent des enfants souffrent de retard de croissance modéré à sévère.³ La pauvreté, une préparation inappropriée de la nourriture, le manque d'eau potable et un régime alimentaire déséquilibré sont les facteurs qui contribuent le plus à la dégradation constante de la situation sanitaire, qui affecte la sécurité alimentaire des ménages.

Le projet

Fin 2002, La Croix-Rouge du Libéria a commencé à fournir des intrants agricoles indispensables comme des outils, des semences, des insecticides et des engrais aux communautés de trois des 15 comtés du Libéria: Grand Bassa, Margibi et Rivercess. Ces comtés ont été choisis pour leur vulnérabilité, qui ressortait des conclusions d'évaluations des besoins réalisées avant le projet. Cependant, beaucoup de villages libériens n'ayant même pas le strict nécessaire pour cultiver la terre, des outils et des semences par exemple, une expansion du programme s'imposait.

Pour participer au projet, les chefs de famille devaient répondre aux critères suivants:

- être exploitants agricoles et désireux de produire des cultures à chaque saison;
- être prêts à cultiver au moins deux acres (0,8 hectare) de terre agricole;
- habiter l'une des localités, villages ou bourgades du projet.
- avoir de la terre à cultiver;

Un comité consultatif local, qui sert de trait d'union entre la Société nationale et les exploitant(e)s, a procédé à la sélection des bénéficiaires. Le comité regroupe les représentants des diverses catégories sociales que compte la population, notamment des représentants des autorités locales, des anciens, des femmes, des jeunes et des membres de la Croix-Rouge. Les habitants de chaque communauté désignent les membres du comité au début de chaque saison au cours d'une réunion organisée par les autorités locales.

Aujourd'hui, le programme touche plus de 200 communautés de neuf comtés. Il est opérationnel dans les comtés de Grand Bassa, Bomi, Bong, Cape Mount, Grand Gedeh, Margibi, Montserrado, Rivercess et Sinoc.

L'objectif du projet est conforme aux grandes orientations de la stratégie de la Fédération internationale pour la sécurité alimentaire en Afrique occidentale et centrale. Cette stratégie vise à constituer dans les communautés un réseau d'animateurs qui soutiennent au niveau local les activités de sécurité alimentaire, à instaurer un système de communication entre communautés, à repérer les régions à risque, à former, à établir des partenariats et des relations d'entraide entre pairs entre les Sociétés nationales de la région. Il est aussi prévu de créer de petites unités de crédit et de distribuer des semences et des outils dans les zones ciblées.

Résultats

Depuis 2002, la Croix-Rouge du Libéria a réussi à fournir des intrants agricoles indispensables à environ 65 000 bénéficiaires de quelque 6 500 exploitations agricoles. Environ 720 acres (342 hectares) de terre ont été cultivés et aujourd'hui 266 acres de plus (127 hectares) ont été mis en culture. Parmi les intrants fournis figurent 15 000 outils (coutelas, pioches et binettes, râteaux, pelles, haches, pangas ou machettes, etc.), 75 000 kg de semences (riz, haricots, arachides et légumes) et 6 000 bottes de boutures de manioc. Deux cours de formation aux pratiques élémentaires de culture ont été organisés

¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Appel humanitaire 2006 : Libéria. Disponible en anglais sur le site : http://www.fao.org/reliefoperations/liberia_en.asp

² Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Rapport sur le développement humain 2005. New York : PNUD, 2005. Disponible sur le site : <http://hdr.undp.org/reports/global/2005>

³ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef), La situation des enfants dans le monde 2006, New York

pour 45 volontaires de la Croix-Rouge, ainsi que deux réunions de sensibilisation pour 60 responsables communautaires, dont des chefs de village, des femmes et des jeunes. Ces réunions ont eu lieu au début de chaque saison.

Bilan

Le programme a apporté une contribution remarquable aux initiatives de développement communautaire. Il ressort des discussions des groupes de consultation que les conditions de vie et la nutrition des bénéficiaires directs se sont améliorées. Les outils fournis ont servi aussi hors du contexte agricole, dans les travaux de bâtiment et de reconstruction (construction de caniveaux par exemple) et la remise en état des routes locales pour améliorer l'accès aux marchés.

Cependant, le projet a mis en évidence un certain nombre de points faibles :

- L'état des routes nuit beaucoup au succès du projet. Les routes sont dans un état lamentable et, parfois, impraticables. Il est difficile dans ces conditions de livrer les intrants en temps voulu. De nombreuses routes ont des ponts de bois, qui ne sont pas entretenus depuis plus de cinq ans et les moyens manquent pour les remettre en état. Les Nations Unies ont réparé les routes d'accès à certaines grandes villes, mais les routes allant des bourgades dans les villages et zones rurales restent très mauvaises.
- Depuis le début du projet, l'insécurité est un grave problème. La population n'est pas stable dans les zones rurales où le projet a été mis en œuvre. Avant la signature de l'accord de paix en 2003, la population rurale était constamment harcelée par la milice armée et victime de manœuvres d'intimidation de sa part. Alors, pour des raisons de sécurité, les gens quittaient constamment les campagnes pour les villes. En 2002 et 2003, de nombreux agriculteurs et agricultrices ont abandonné leurs terres et perdu tout ce qu'ils avaient, y compris les outils fournis par le projet.
- Le « syndrome de dépendance ». Ayant été assistées pendant longtemps, de nombreuses communautés sont devenues dépendantes de l'aide. Pour surmonter cette difficulté, la Croix-Rouge a essayé de cibler des bénéficiaires qui n'avaient jamais encore reçu d'aide. Au début, la plupart des gens voulaient travailler seuls pour subvenir aux besoins alimentaires immédiats de leur famille. Peu à peu, cependant, ils ont commencé à travailler de manière communautaire et lentement, l'idée de l'entraide – « aujourd'hui c'est moi qui t'aide, demain c'est toi qui m'aideras » – a fait son chemin.
- Les invasions d'insectes et de parasites sont une vraie plaie pour l'agriculture en Afrique tropicale. Le projet continue de subir les invasions d'insectes et de parasites, surtout pendant la saison des pluies où la pulvérisation des cultures est inefficace. La Croix-Rouge a encouragé une surveillance étroite des cultures et un traitement rapide par des moyens organiques à la moindre alerte.
- Instabilité des prix du marché. Les prix des semences, qu'elles soient locales ou importées, fluctuent selon les saisons. Au début des semailles, les prix des semences dépassent souvent de beaucoup les coûts budgétés pour le programme. Par exemple, le

prix d'un kilo de semences d'arachides augmente de 150 pour cent au début de la saison des semailles, au moment où il faut acheter les semences.

- Faute d'entrepôts, les quantités de semences que l'on peut acheter au moment où elles sont le moins chères sont limitées.
- Environ 50 pour cent des semences agricoles viennent d'un autre pays. Beaucoup d'entre elles ne sont pas viables, sont inadaptées aux conditions climatiques locales ou très peu productives. Les semences d'origine locale ne sont pas très fiables non plus. De nombreuses semences achetées à des fournisseurs locaux ont un taux de germination inférieur à 70 pour cent.
- Un système d'échange entre agriculteurs qui se transmettraient les bonnes semences est l'une des solutions qui permettraient à court terme de remédier à la faible productivité des semences.
- Par respect des pratiques traditionnelles qui sont dues à des croyances bien ancrées, toute activité agricole cesse dans de nombreuses régions du pays entre la fin des récoltes et le début des semailles.
- Les volontaires de la Croix-Rouge, qui étaient initialement peu motivés, l'ont été davantage lorsque des encouragements (sous la forme d'une formation ou d'avantages sociaux, mais non financiers) leur ont été prodigués.

Perspectives futures

La Croix-Rouge, qui a commencé à fournir des intrants indispensables, est résolue à poursuivre le projet, si le financement est assuré et les fonds versés à temps.

Si les bénéficiaires du projet ont été contents des outils, certains ont eu des problèmes avec les semences reçues. Pour régler le problème des semences inadaptées ou de mauvaise qualité, la Société nationale a décidé de s'impliquer dans un projet de production de semences. Dans une première phase, d'une durée de deux ans, un projet pilote axé sur la production et la multiplication de semences de riz et de légumes sera implanté dans quatre localités de deux comtés. Des volontaires ayant été dûment formés à la culture des légumes et du riz géreront le projet. Ce programme vise à réduire l'insécurité alimentaire en donnant aux agriculteurs des semences viables moins sensibles aux agents pathogènes et aux maladies. Les agriculteurs eux-mêmes ont fait d'autres suggestions pour réduire l'insécurité alimentaire. Elles consistent notamment à :

- améliorer les routes reliant les fermes aux marchés pour faciliter l'arrivée de leurs produits sur les marchés ;
- renforcer la capacité tant des ménages que des communautés à conserver et à préparer la nourriture ;
- construire des installations de stockage afin de conserver plus longtemps les produits agricoles périssables ;
- renforcer les programmes de quarantaine aux divers ports d'entrée pour améliorer la qualité et la viabilité des semences.

Le projet a montré qu'il y avait des moyens de réduire l'insécurité alimentaire mais qu'il faudrait des années à les mettre en place et qu'ils demandaient d'importantes ressources.

Pour en savoir plus, prière de s'adresser à :

**Fédération internationale des Sociétés
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

Département Politique et préparation en cas de catastrophes

Case postale 372

CH-1211 Genève 19 Suisse

Courrier électronique : secretariat@ifrc.org

Site Web : www.ifrc.org